



Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

## Sommaire, été 2020

<b>Sommaire, été 2020</b> .....	<b>1</b>
<b>Rappel :</b> .....	<b>2</b>
Interruption momentanée des courriels @uepal.fr.....	2
et des sites internet de l'UEPAL : le week-end du 14 juillet.....	2
Fermetures estivales / changements d'horaires.....	2
<b>Vie de l'Église</b> .....	<b>2</b>
Retour sur la rencontre synodale de l'EPRAL.....	2
Retour sur le Consistoire supérieur de l'EPCAAL .....	3
<b>Formations</b> .....	<b>3</b>
Formation continue des pasteurs .....	3
<b>Vie dans les paroisses et les secteurs</b> .....	<b>4</b>
Élections des conseillers presbytéraux en 2021.....	4
Déclaration de vacances de postes .....	4
<b>Annonces</b> .....	<b>5</b>
Liste des postes pastoraux vacants de l'Église protestante unie de France : .....	5
Modification des commandes de <i>Plans de lectures bibliques</i> pour 2021 : .....	5
Almanach protestant.....	5

## Rappel :

### Interruption momentanée des courriels @uepal.fr et des sites internet de l'UEPAL : le week-end du 14 juillet

L'UEPAL change d'hébergeur pour ses courriels et noms de domaines le vendredi 10 juillet 2020.

Quelques jours sont ensuite nécessaires afin que le nouvel hébergeur soit reconnu par l'ensemble des moteurs de recherche sur internet. Ce qui signifie qu'aucune adresse électronique @uepal.fr ne fonctionnera pendant cette période. L'ensemble des sites suivants sera inactif également : [www.uepal.fr](http://www.uepal.fr) ; <http://acteurs.uepal.fr> ; [www.mediathèqueprotestante.fr](http://www.mediathèqueprotestante.fr)

Cette coupure est estimée à minimum 3 jours. C'est pourquoi entre le 10 et le 15 juillet environ, aucun service de l'UEPAL ne sera joignable par courriel. Et les sites indiqués afficheront une erreur 404 !

L'Accueil et les services sont joignable par téléphone, en particulier le 10 juillet.

### Fermetures estivales / changements d'horaires

Plusieurs services ferment, ou réduisent leurs horaires d'ouverture, pendant la période estivale. Il est conseillé d'appeler avant de se déplacer.

Merci pour votre compréhension.

Accueil téléphonique général : 03 88 25 90 00

#### Horaires d'ouverture de l'Accueil durant l'été :

Du 1<sup>er</sup> juillet au 21 août : **8h-12h / 14h-17h** du lundi au vendredi. Fermé le lundi 13 juillet.

Du 24 août au 31 août : **8h-17h** du lundi au vendredi

À partir du 1<sup>er</sup> septembre : **8h-18h** du lundi au jeudi **et de 8h à 17h** le vendredi

## Vie de l'Église

L'Assemblée de l'UEPAL devait se tenir les samedi 20 et dimanche 21 juin 2020 au Liebfrauenberg, précédée par les réunions le samedi matin du Consistoire supérieur de l'EPCAAL et du Synode de l'EPRAL. Le thème principal de cette Assemblée devait être l'évangélisation. En raison de la pandémie, elle a été différée aux 14 et 15 novembre 2020. Les deux Eglises ont cependant organisé chacune leur propre assemblée en visioconférence. Il s'agissait avant tout de permettre aux membres des assemblées de reprendre contact, d'échanger sur le vécu de la pandémie et d'esquisser les perspectives à venir.

### Retour sur la rencontre synodale de l'EPRAL

La tenue du Synode étant reportée à l'automne en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, une rencontre synodale a été proposée le samedi 20 juin en visio-conférence. Autour des délégués synodaux, plus de 50 représentants des paroisses, pasteurs et laïcs, se sont retrouvés pour partager leurs vécus ecclésiaux durant le confinement et à réfléchir aux enseignements à en tirer. Le Conseil synodal a tenu à proposer ce temps de rencontre et d'échange sur ce qui a été vécu et les pistes explorées pour maintenir les liens notamment avec les personnes âgées ou isolées. Fort du constat qu'une réelle effervescence créative dans l'exploration des possibilités de l'internet et des réseaux sociaux a vu le jour durant la période de confinement, l'enjeu était bien de se mettre à l'écoute de cette expérimentation et d'en dégager des enseignements.

Faisant suite à une brève méditation du Président de la Fédération protestante de France, François Clavairoy, et un propos introductif du président du Conseil synodal, Christian Krieger, trois temps ont contribué à la réflexion.

1) Analysant comment le protestantisme français a affronté le désert, l'historien **Patrick Cabanel** a mis en perspective la situation de clandestinité dans laquelle ont été confinés les protestants restés en France entre la révocation de l'Édit de Nantes (1685) et l'Édit de tolérance de Versailles (1787).

2) Valorisant la créativité des pasteur(e)s de l'UEPAL durant le confinement, une **table ronde** virtuelle a permis de présenter le travail réalisé par plusieurs pasteur(e)s de l'UEPAL pour maintenir le lien et proposer une offre religieuse, ouvrant ainsi de nouveaux horizons.

3) Après avoir salué la richesse des pistes explorées, les personnes se sont retrouvées dans des **ateliers en petits groupes de dix** afin d'échanger autour de la question *Quels enseignements et quels encouragements pour inventer l'Église de demain ?* Et d'évoquer à la fois les perspectives ouvertes par la vidéo et les outils en lignes collaboratifs, mais aussi le caractère indispensable de la rencontre en « présentiel ».

## Retour sur le Consistoire supérieur de l'EPCAAL

Le Consistoire supérieur s'est réuni en partie en présentiel au Quai Saint Thomas : 8 participants ont été en lien avec les 31 autres participants en visioconférence. La séance a été introduite par la méditation sur la guérison du paralytique (Marc 2, 1-12), remis debout par le Christ, qui lui demande cependant de repartir avec son grabat, trace de son passé et de sa souffrance : Jésus n'est pas un magicien qui efface le passé, celui-ci est repris et transformé dans la vie nouvelle qu'il offre.

Après le bref message du président, l'essentiel de la réunion a été consacré à l'expression personnelle de chaque personne participante. Sur la base de deux questions (Quelle expérience marquante avez-vous vécue durant le confinement ? Quelle conséquence et quel engagement en tirez-vous ?), les participants ont exprimé en 2 mn, conformément à la consigne, des choses fortes. Il en est ressorti notamment le recentrage sur le cœur de la foi chrétienne, prière et solidarité, accompagnement pastoral, mais aussi la volonté de garder le meilleur des possibilités offertes par les médias sociaux ainsi que le souci des « perdants » de la pandémie. Le Directoire a ensuite communiqué son rapport d'activité et les comptes 2019. Le directeur du Chapitre Marc Urban a présenté un état des lieux de l'institution et de ses fondations, fortement impactées par la pandémie, en particulier dans le secteur étudiant (foyers et restauration).

La première que constituait cette forme de rencontre du Consistoire supérieur a été vécue positivement, même si le souhait général est de renouer dès que possible avec une rencontre en réel.

## Formations

### Formation continue des pasteurs

La Communion protestante luthéro-réformée (CPLR) organise la formation permanente et continue des pasteurs. Avec la crise sanitaire, le programme des sessions CPLR a été largement bouleversé. Les stages reportés en 2021 sont recensés dans un document en ligne : [cliquez ici](#).

L'ensemble du programme sera disponible début septembre.

# Vie dans les paroisses et les secteurs

## Élections des conseillers presbytéraux en 2021

### Rappel :

Les dates retenues pour les prochaines élections des conseillers presbytéraux sont fixées aux 7 et 14 février 2021, ou à défaut tout le mois de février en particulier en raison d'organisation sectorielle.

Merci de prendre note de ces dates dès à présent.

[Un mémo est à consulter en ligne pour suivre les différentes étapes des élections.](#)

## Déclaration de vacances de postes

### Ministères en paroisse ou sectoriels

#### Inspection de Bouxwiller

- Consistoire de Bouxwiller (Kirrwiller)
- Consistoire de Dettwiller/Furchhausen (Wolschheim)

#### Inspection de Colmar

- Consistoire de Munster, secteur Petite Vallée (Soultzeren-Stosswihr)

#### Consistoire réformé de Metz

- Moselle Sud
- Ensemble Rives de Moselle (Amnéville, Hagondange / Maizières-lès-Metz)

### Ministères spécialisés

AESMS (Aumônerie des Etablissements Sanitaires et Médicaux-Sociaux) :

- Aumônerie Thionville Bel Air & environs, poste à mi-temps, aumônier d'établissement

### Candidatures

Les candidatures sont à adresser au président du Conseil de l'Union par l'intermédiaire du président de consistoire réformé ou de l'inspecteur-riche ecclésiastique concerné par le poste visé (ou du responsable de service pour l'AESMS). La déclaration de candidature est assortie d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation fondée sur le projet de paroisse/secteur/poste, ainsi que sur le cahier des charges ou la lettre de mission (documents disponibles à la Direction des Ressources Humaines sur simple demande).

Lorsque la décision du Conseil restreint est favorable, la candidature est transmise et l'ensemble de ces documents servent de base aux entretiens.

*Renseignements : Josiane Acker, 03 88 25 90 08 - [josiane.acker@uepal.fr](mailto:josiane.acker@uepal.fr)*

## Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte l'Inspecteur-riche ecclésiastique ou le-a Président-e du Consistoire réformé afin d'engager avec lui-elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. À l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (Président-e de Consistoire, Inspecteur-riche ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'EPRAL : après validation du Conseil synodal).

## Informations administratives et financières

### Compte bancaire et statut juridique

Des difficultés sont parfois rencontrées avec les organismes bancaires qui connaissent mal le statut des paroisses, des consistoires, qui tendent à les assimiler à des associations et demander des documents inadaptés (statuts). Les paroisses et consistoires sont des établissements publics du culte. Ils n'ont ni statuts et ni date de création, leur existence repose sur des textes législatifs et réglementaires (Articles organiques, Décret 1852...).

Pour répondre aux demandes, les documents suivants peuvent être présentés :

- Attestation précisant le statut d'établissement public du culte : (à demander à :  
Alice Faverot : [alice.faverot@uepal.fr](mailto:alice.faverot@uepal.fr))
- PV des élections du bureau du CP, approuvés par la hiérarchie
- Copie des pièces d'identité du président, trésorier, receveur

### Travaux prévus dans votre paroisse en 2021 ?

Pour l'élaboration du **budget 2021 de l'ESP**, il est indispensable de nous faire connaître vos besoins en matière de subventions pour travaux. Si vous souhaitez solliciter une subvention à l'ESP en 2021 pour vos travaux, merci de renvoyer le formulaire qui vous a été transmis, avant le **30 août 2020**.

Cette pré-inscription ne vaut pas demande. Il vous faudra rédiger une demande en bonne et due forme avant les travaux (incluant des devis). Merci d'utiliser le document envoyé par mail à votre président de CP et à votre trésorier. Vous pouvez également le [télécharger ici](#).

Pour éviter toutes dérives budgétaires, le Conseil Restreint et le Conseil d'Administration de l'ESP vous rappellent que le Règlement Intérieur de l'ESP prévoit une diminution de 30% du montant de la subvention si celle-ci n'est pas inscrite au budget (sauf urgence).

### Frais de déplacement

A noter : changement de l'indice de remboursement km au **1<sup>er</sup> juillet 2020**.

Jusqu'au 30 juin il convient d'utiliser l'ancien formulaire. Merci d'utiliser le formulaire mis à jour pour les frais du 2<sup>e</sup> semestre. [Documents à télécharger ici](#).

## Annonces

### Liste des postes pastoraux vacants de l'Église protestante unie de France :

À consulter en ligne : [cliquez ici](#).

### Modification des commandes de *Plans de lectures bibliques* pour 2021 :

Les changements concernant le nombre d'exemplaires souhaité en français et/ou en allemand sont à signaler par courriel à [accueil@uepal.fr](mailto:accueil@uepal.fr) avant le lundi 17 août 2020.

Sans information de la part des paroisses et autres structures, les quantités de l'année précédente seront automatiquement reconduites. Merci pour votre compréhension.

### Almanach protestant

Tout changement de coordonnées professionnelles, au cours de l'année 2020, est à signaler au secrétariat des Ressources Humaines pour la parution de l'édition 2021 de l'Almanach protestant, en particulier pour les personnes ayant changé d'affectation. Merci de signaler les changements avant le **24 juillet 2020**.

Les informations reçues après cette date ne seront insérées que dans l'édition 2022.

Contact : Josiane Acker, [josiane.acker@uepal.fr](mailto:josiane.acker@uepal.fr)